

CHAMBORD : À CHANTIER EXCEPTIONNEL, MESURES EXCEPTIONNELLES



Le chantier de sauvegarde de l'aile François I^{er} du château de Chambord est d'une ampleur exceptionnelle : la mobilisation de tous, dans la durée, permettra de préserver ce monument, patrimoine mondial de l'UNESCO.

En 2026, trois mesures sont mises en place pour sécuriser l'aile royale avec la première phase de travaux et encourager la mobilisation.

- Un dispositif fiscal, similaire à celui appliqué pour Notre-Dame de Paris, portant la réduction d'impôt à 75 % pour les dons en faveur de ce chantier.
- Une dotation exceptionnelle de six millions d'euros du ministère de la Culture.
- Un investissement issu des recettes propres du Domaine national de Chambord.

UN DISPOSITIF FISCAL SIMILAIRE À CELUI APPLIQUÉ POUR NOTRE-DAME DE PARIS

Depuis son lancement en septembre 2025, l'appel aux dons reçoit un accueil enthousiaste avec près de 4 000 donateurs et 430 000 € collectés sur le site dédié (collecte.chambord.org). Le dispositif de la loi de finances 2026 va permettre d'accroître encore cette dynamique auprès du public. Les particuliers bénéficient jusqu'au 31 décembre 2026 d'une réduction d'impôt de 75 % dans la limite de 1 000 euros par an. Par exemple, un don de 1 000 euros représente un coût réel de 250 euros pour le donateur. Chambord a également reçu le soutien de la Fondation du patrimoine à hauteur de 1,38 million d'euros en décembre 2025 ([le communiqué de presse](#)).

LA MOBILISATION DES RESSOURCES PROPRES ET UNE DOTATION PUBLIQUE EXCEPTIONNELLE

Le Domaine national de Chambord, établissement public industriel et commercial, apporte une partie du financement en fonds propres. Le ministère de la Culture accorde aussi six millions d'euros venant compléter l'investissement nécessaire à la première phase du chantier. Estimés douze millions d'euros, les diagnostics puis les travaux de mise en sécurité et de consolidation sont prévus jusqu'en 2028.

« Je tiens à saluer la mobilisation nationale qui s'est mise en place depuis six mois pour la restauration de l'aile François I^{er}, chantier évalué à 37 millions d'euros.

Depuis le lancement de notre collecte de dons « Chambord a besoin de vous » ce projet d'une grande ampleur rencontre un engouement fort et une mobilisation collective de l'État, du grand public et des entreprises.

Nous voulons remercier aujourd'hui le soutien de la Nation et du ministère de la Culture qui accorde à la restauration de ce joyau de la Renaissance une dotation exceptionnelle, venant s'ajouter au soutien de la Fondation du patrimoine et à l'auto-financement de Chambord. Nous remercions aussi avec émotion les 4 000 donateurs qui ont déjà contribué à la collecte.

La grande aventure du chantier du siècle à Chambord va pouvoir commencer ! »

Pierre Dubreuil,
Directeur général du Domaine national de Chambord



LES TRAVAUX SUR L'AILE FRANÇOIS I^{ER} SONT SÉQUENCÉS EN TROIS PHASES

PHASE 1 : 2027-2028

mise en sécurité : 12 millions d'euros
diagnostics, consolidations structurelles indispensables à la préservation de l'intégrité du château : reprises en sous-œuvre, injections, confortements localisés du radier, renforcement des maçonneries et planchers.

PHASE 2

restauration complète : 15 millions d'euros
restauration proprement dite des façades, couvertures, sculptures et potentiellement une mise en accessibilité PMR.

PHASE 3

muséographie et scénographie : 10 millions d'euros
parcours muséographique sur le règne de François I^{er}.

LA PREMIÈRE PHASE DU CHANTIER : DIAGNOSTICS, MISE EN SÉCURITÉ ET CONSOLIDATION

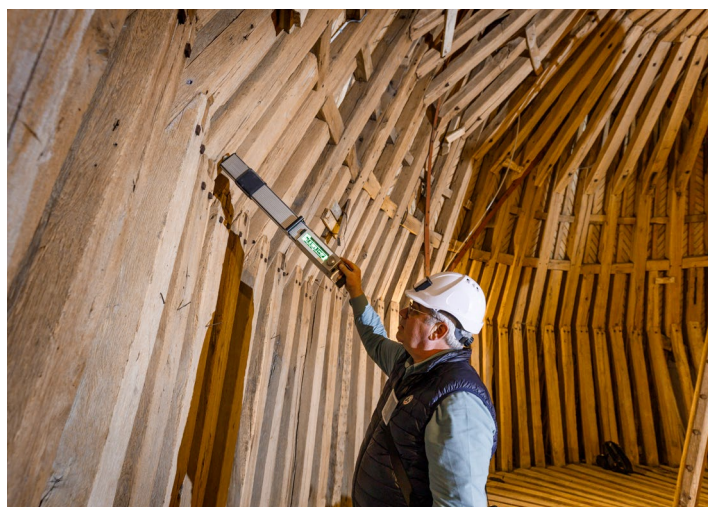
Construite de 1539 à 1545 sur la partie la plus marécageuse du site, cette aile du château abritait les appartements particuliers et la salle du conseil de François I^{er}. Sa fragilisation, phénomène connu et documenté depuis plus de deux décennies, s'est accélérée ces dernières années.

La première phase du chantier débute cette année par des études et diagnostics permettant d'approfondir les connaissances de l'édifice, notamment en confirmant la présence d'un radier de fondation massif, sur une épaisseur d'environ 4,5 mètres. Ce dispositif, exceptionnel à la Renaissance, est mis en œuvre pour bâtir sur un terrain marécageux, humide et instable. Les analyses géotechniques et structurelles ont également mis en évidence des zones de fragilité localisées et une hétérogénéité des mortiers fragilisant ponctuellement la structure.

D'autres diagnostics sont menés au premier semestre 2026 :

- Relevés géomètres complémentaires
- Relevés au drone des parties hautes
- Diagnostic phytosanitaire des bois
- Recherches historiques complémentaires en archives
- Sondages des planchers
- Diagnostic sanitaire des charpentes
- Etudes des papiers peints et des graffitis

À la suite de ces études, la programmation (définition, avant-projet sommaire et définitif) des travaux de mise en sécurité et de consolidation sera effectuée en fonction des prescriptions des services de l'État (DRAC).



LES ACTEURS DU CHANTIER, PHASE 1 : DIAGNOSTICS, MISE EN SÉCURITÉ ET CONSOLIDATION

Maîtrise d'ouvrage

Domaine national de Chambord – Direction des bâtiments et des jardins

Maîtrise d'ouvrage déléguée

OPPIC – Opérateur du Patrimoine et des Projets Immobiliers de la Culture

Maîtrise d'œuvre

Agence Maël de Quelen – architecte en chef des monuments historiques (mandataire)

Autorité de contrôle, de validation et de conseil scientifique

Direction régionale des affaires culturelles (DRAC Centre-Val de Loire)

Bureaux d'études et partenaires techniques

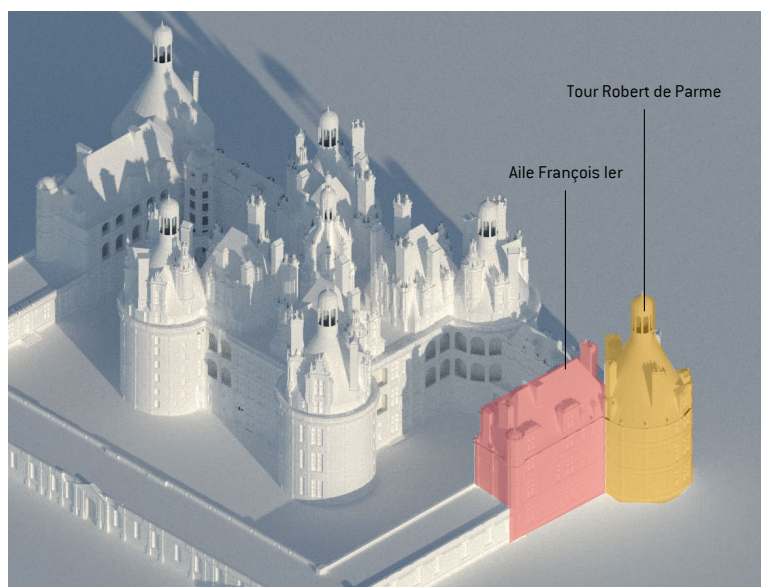
Atelier ERGON – Bureau d'études structure

GEOLITHE – Bureau d'ingénierie géotechnique

INFRANEO – Investigations géotechniques (diagnostic initial)

ECP – Économiste de la construction et du patrimoine

Cabinet ANGEBAULT EXPERTISE : Spécialiste en pathologie des bois



© Agence Maël de Quelen



en haut © Léonard de Serres, en bas © Olivier Marchant

MAËL DE QUELEN, NOUVELLE ARCHITECTE EN CHEF DES MONUMENTS HISTORIQUES

Maël de Quelen a été nommée architecte en chef des monuments historiques du Domaine national de Chambord, par arrêté du ministère de la Culture le 19 mars 2025. Maël de Quelen exerce depuis 25 ans dans le domaine de la restauration du patrimoine français, elle a dirigé d'importants travaux comme ceux du Palais du Luxembourg et est en charge des sites des Archives Nationales et du Conservatoire National des Arts et Métiers à Paris. Fortement implantée dans le Loir-et-Cher depuis plusieurs années, elle a conduit des chantiers sur le domaine de Chaumont-sur-Loire, les châteaux de Talcy et de Vendôme, ainsi que sur des demeures privées remarquables.

LE DOMAINE NATIONAL DE CHAMBORD

Chambord suscite admiration et fascination à travers le monde entier depuis plus de 500 ans. Placé sur la première liste des monuments historiques en France dès 1840, patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1981, c'est l'une des constructions les plus stupéfiantes de la Renaissance et le plus vaste parc clos de murs d'Europe avec 5 440 hectares. Deuxième château le plus visité de France, Chambord accueille plus d'un million de visiteurs par an. Propriété de l'État depuis 1930, le Domaine national de Chambord est un établissement public à caractère industriel et commercial placé sous la tutelle des ministères en charge de la Culture, de l'Agriculture et de l'Environnement et sous la haute protection du Président de la République. L'établissement a intégré le Grand Parc de Rambouillet par décret en Conseil d'État du 1^{er} juin 2018. Le conseil d'administration est placé sous la présidence de Philippe Donnet. Depuis janvier 2023, l'établissement public est dirigé par Pierre Dubreuil.

Domaine national de Chambord

Contact presse, direction générale déléguée au développement
Mathilde Fennebresque, mathilde.fennebresque@chambord.org ; Mob. +33(0)7 52 65 36 18
Irina Metzl, irina.metzl@chambord.org ; Mob. +33(0)6 82 02 89 94

www.chambord.org
Château de Chambord
41250 Chambord